



HAL
open science

Focalisation, saillance et instruction de construction du sens

Gilles Col

► **To cite this version:**

Gilles Col. Focalisation, saillance et instruction de construction du sens. Paul Cappeau; Sylvie Hanote. Focalisation(s): saillance dans les langues: lexique, syntaxe, prosodie, 2012, 978-2-7535-2099-8. halshs-00602557

HAL Id: halshs-00602557

<https://shs.hal.science/halshs-00602557>

Submitted on 23 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FOCALISATION, SAILLANCE ET INSTRUCTION DE CONSTRUCTION DU SENS¹

Gilles Col

Résumé :

Si la focalisation est un procédé visant à mettre en relief un ou des éléments de l'énoncé et à attirer l'attention sur cet / ces élément(s) par des moyens prosodiques ou syntaxiques, la question que l'on peut se poser est alors : qu'est-ce qui est focalisé ? La réponse à une telle question oblige à répondre à deux autres questions : comment est/sont focalisé(s) l'élément/les éléments, et dans quel but ? L'analyse du comportement prosodique d'une unité de l'anglais (*still*) montre que ce qui est focalisé est l'instruction de construction du sens fournie par la forme schématique d'une unité, et par extension, une étape de la construction du sens de l'énoncé.

Abstract:

If focalisation is a process aiming at highlighting one or several elements in a given utterance and at drawing attention to it/them through prosodic or syntactic devices, the question that arises then is: what is it that is actually focalised on? To answer such a question, we need to address two other issues first, namely in what way is/are the element(s) focalised on, and to what purpose? The analysis of the prosodic behaviour of the unit « still » reveals that what is focalised on is the instruction of meaning construction brought about by the unit's schematic form and is therefore, by extension, a step in the process of the meaning construction of the utterance.

Introduction

Si la focalisation est un procédé visant à mettre en relief un ou des éléments de l'énoncé et à attirer l'attention du co-locuteur sur cet / ces élément(s) par des moyens prosodiques (différentiel d'intensité et de la F0) ou syntaxiques (modification de l'ordre des mots), la question que l'on peut se poser est alors : *qu'est-ce qui est focalisé ?* Une telle question oblige à répondre tout d'abord à deux autres questions fondamentales : *comment* est/sont focalisé(s) l'élément/les éléments et dans *quel but* exactement ?

L'hypothèse que je propose de défendre est que la focalisation, définie ici comme un cas de mise en saillance, permet de *forcer* l'attention sur une *étape particulière* de la construction dynamique du sens : ce qui est focalisé est un moment de l'enchaînement de formes schématiques des unités de l'énoncé, et non une ou des unités particulières.

1. Focalisation, topicalisation et saillance : approche psycholinguistique et discursive

J'ai choisi de m'en tenir au domaine cognitif et pragmatique, afin de pouvoir intégrer plus facilement les données prosodiques et non pas seulement syntactico-formelles pour développer mon hypothèse.

¹ Je tiens à remercier Frédéric Landragin (Lattice-CNRS) et Jean-Louis Duchet (FoReLL-Poitiers) pour les remarques constructives et encourageantes qu'ils ont chacun formulées sur ce texte.

1.1. Topique et Topicalisation

Pour Chafe, le topique correspond à un complexe de pensée qui occupe la conscience semi-active du locuteur (1998). Il récuse l'idée de « aboutness » (« à propos » ?) et défend une approche du topique comme un donné correspondant à la représentation mentale de ce que le locuteur suppose présent dans l'esprit du destinataire. Ce point de vue est hérité de son approche du discours que l'on pourrait qualifier de « scénique ». Pour lui, tout discours est une scène sur laquelle sont introduits pour l'auditeur différents thèmes auxquels le locuteur peut faire allusion à nouveau :

« the topic sets a spatial, temporal or individual framework [...] which limits the applicability of the main predication to a certain restricted domain' » (1976 : 50).

Dans cette perspective, une idée nouvelle nécessite un effort important (ou « coût cognitif » important) de la part du locuteur ainsi que de l'auditeur pour qu'elle soit comprise et traitée. A l'inverse, un topique est une information accessible, pleinement active ou considérée comme telle pour locuteur et auditeur ; c'est également une information partagée.

Ainsi, Chafe associe topique, information partagée (coprésente chez le locuteur et l'auditeur) et coût cognitif faible.

Ce point de vue rejoint celui de Haiman (1978). Haiman rejette la conception de topique autour du critère information ancienne / nouvelle et défend une approche qui apparaît scénique avant l'heure. Sa définition est la suivante :

« the topic represents an entity whose existence is agreed by the speaker and his audience. As such, it constitutes the framework which has been selected for the following discourse » (Haiman 1978 : 585).

De ce point de vue, le topique est une présupposition, au même titre que les « conditionals » comme par exemple les subordinées introduites par *if* (voir Aptekman 2009 sur ce point).

Le point de vue discursif est également présent dans la définition que donne Charolles du topique. Sa définition s'inscrit dans une approche « cadrative », qui considère, dans la lignée des travaux de Fauconnier (1984, 1991, 1997) que les unités linguistiques contribuent à subdiviser et à répartir l'information apportée par le discours dans différents « espaces mentaux » (Fauconnier 1984), ou « cadres discursifs ». Cette subdivision a comme fonction cognitive de guider le lecteur ou l'auditeur dans le traitement de l'information que le discours apporte au fur et à mesure qu'il se déroule. Dans cette optique, la topicalisation est

« un moyen privilégié à l'oral pour initier un cadre de discours, mais elle ne remplit cette fonction que si le cadre introduit (en l'occurrence un champ thématique) soit se raccroche aux propos qui précèdent et donc n'apparaît pas comme complètement inédit dans le discours, soit renvoie à des rubriques classificatoires communes. » (1997 : 29).

Nous reviendrons sur le caractère oral de la topicalisation. Charolles considère par ailleurs la topicalisation comme pouvant consister « à détacher et à préfixer par exemple un complément thématique sans le reprendre à l'aide d'un pronom » (1987 : 29), avec l'exemple suivant : « *L'opéra, je suis incompetent.* ». Le détachement syntaxique est de cette façon défini comme un cas de topicalisation. C'est à propos du détachement que Charolles fait alors une distinction entre la notion de topicalisation et celle de focalisation :

« la topicalisation des expressions introductrices d'univers s'oppose à la focalisation (*c'est en opéra que je n'y connais rien*) qui marque un mouvement de rectification par rapport à un énoncé pris en charge par un autre énonciateur » (note 27, p. 29)²

La distinction entre topicalisation et focalisation est en fait un problème en soi. Généralement on oppose le couple *topicalisation / thématisation*, c'est-à-dire l'opération de mise en relief du *thème* (Neveu 2000 : 44) avec la *focalisation*, c'est-à-dire l'opération de mise en relief du *rhème*. Les choses se complexifient avec la focalisation quand on cherche à définir les notions de *thème* et de *topique*. La différence entre ces deux notions pourrait relever d'une différence de grain d'analyse pour ainsi dire. Si on se réfère effectivement à la différence faite par Berthoud (1996) et reprise dans Neveu (2000), le « thème » est généralement réservé au niveau phrastique, et le « topique » est plutôt associé au niveau discursif. Les définitions de Chafe et de Haiman vues plus haut relèvent en effet du niveau discursif. Mais celles de Charolles relèvent davantage d'une différence de *fonction* pour ainsi dire, même si l'auteur reconnaît par ailleurs que les phénomènes de focalisation et de topicalisation – ainsi que ceux de rection et de détachement, cf. 1997 : 30 – sont étroitement intriqués : topicaliser consiste à introduire un cadre de discours et focaliser consiste à rectifier (une information ? un cadre discursif ? un énoncé ?). L'approche développée par Fauconnier permettra peut-être de trouver une solution opératoire, dans le cadre de ce travail tout au moins ; avant cela, examinons de plus près la notion de focalisation.

1.2. De la focalisation...

La notion de focalisation est en fait guère plus stable que celle de topicalisation vue plus haut – et que la plupart des notions linguistiques de manière (abusivement) générale... Nølke (1994) par exemple signale la confusion qui règne sur cette notion qui pour lui est liée à la différence de point de vue adopté pour définir la focalisation : point de vue syntaxique contre point de vue prosodique (Nølke 1994 : 127-128). Là où il y aurait davantage consensus, c'est sur la question du « focus » ou « foyer ». Un foyer est pour Nølke

« un segment qui, étant souligné d'une certaine manière par le locuteur, est présenté comme véhiculant une « information essentielle ». Ainsi, le foyer est un phénomène qui est lié directement au moment de la parole » (1994 : 128).

Nølke donne à « essentiel » un sens associé à l'idée de *concentration* que le terme même de focalisation signifierait originellement, et que l'on retrouve dans le domaine optique ; d'où par ailleurs la notion de *focus* : « Focaliser revient à « mettre en focus », c'est-à-dire, à « attirer l'attention sur... » » (Nølke 1994 : 128). Ce sur quoi porte l'attention n'est pas seulement un élément d'un énoncé, mais le *rôle* que joue cet élément par rapport aux autres éléments du contexte. Outre le fait que cette définition permet de se détacher d'une conception liée à la distinction rhème / thème, ou liée à une différence de nouveauté d'information, la définition de Nølke intègre une dimension intentionnelle :

« la focalisation linguistique sert fondamentalement à présenter l'élément focalisé comme le résultat d'un choix fait dans le cadre d'un paradigme. Qui plus est, ce choix est toujours fait dans un certain but. » (Nølke 1994 : 129)

Une telle conception permet alors de considérer qu'il peut y avoir plusieurs thèmes dans un même énoncé – cf. sur ce point Nølke (1994 : 172) – et qu'il peut y avoir surtout plusieurs type de focalisations suivant le critère de visée intentionnelle. Nølke distingue ainsi la focalisation « neutre » ou « faible » (« Paul s'est promené *dans la forêt*. », « Paul n'a pas battu le chien *avec le bâton*. », « Venez *demain* ! », cf. Nølke p. 130) de la focalisation « forte » ou « spécialisée » (« (Luc est toujours malade), alors que *Paul* est guéri. », « (Pierre

² On peut au passage se demander si Charolles a raison de limiter la focalisation à une fonction essentiellement contrastive.

ne l'a pas *confirmé*), il l'a *affirmé*. », « Même *Paul* a compris », cf. Nølke p. 130). Le point commun aux deux types est l'identification d'un élément pris dans un ensemble dont l'existence est présupposée. C'est là aussi que repose la différence fondamentale entre les deux : la focalisation neutre (ou encore « simple ») ne se caractérise que par cette visée, alors que l'autre type de focalisation se caractérise par d'autres visées. La focalisation spécialisée a par ailleurs recours à d'autres moyens linguistiques, comme la prosodie ; elle est en fait « rarement marquée par des moyens proprement syntaxiques, mais plus souvent par des mots ou des locutions ou bien non marquée au niveau de la phrase » (Nølke 1994 : 142) et elle est « assistée » – pour reprendre l'expression de Nølke – d'une « accentuation d'insistance ». Par ailleurs, tout énoncé renferme d'après Nølke un et un seul foyer simple, mais l'apparition d'une focalisation spécialisée entraîne l'existence de au moins deux foyers dans l'énoncé : un foyer spécialisé et un foyer simple.

Ce que l'on retient de l'approche de Nølke, c'est d'abord la définition du focus, et donc de la focalisation, en termes attentionnels. L'autre aspect intéressant à retenir est que l'objet de l'attention n'est pas une unité de l'énoncé pour elle-même, mais son *rôle* par rapport aux autres éléments. Cet aspect-là rejoint une autre approche qui d'une certaine façon généralise la notion de focalisation et de focus. C'est l'approche de Fauconnier, que l'on développe maintenant.

Fauconnier (1984, 1991, 1997) cherche à décrire comment se mettent en place les représentations mentales au fur et à mesure que se déroule le discours, qu'il soit écrit ou oral. À partir des indices linguistiques (structures syntaxiques, marques de temps, d'aspects, pronoms, *etc.*) et pragmatiques, il étudie les opérations de construction de ces représentations, qu'il nomme « espaces » et dont la caractéristique première n'est pas de faire référence au monde ou de le représenter, mais plutôt de refléter les façons de penser et de parler des locuteurs. Dans cette optique, les espaces se construisent au fur et à mesure du déroulement du discours, successivement les uns à partir des autres. Quand un énoncé apparaît dans le discours, il ouvre un nouvel espace. Cette construction progressive d'espaces correspond à un traitement de l'information par subdivision en différents domaines cognitifs, différents « espaces de connaissance » pourrait-on dire (c'est le sens que prend « mental » en fait), reliés les uns aux autres par différents processus. La pertinence de l'approche de Fauconnier est de considérer que les structures linguistiques donnent des instructions de construction d'espaces. Ce qui sous-tend cette approche est la question de l'organisation du discours et la nécessité pour tout participant à un discours de pouvoir garder une trace de l'apparition des espaces, des liens entre eux, de leur ordre, ou encore du déplacement de l'attention d'un espace à un autre (Fauconnier 1997 : 72).

L'approche de Fauconnier est ainsi globalement une approche qui propose de décrire la construction du sens comme une propagation de sous-structures dans une configuration cognitive complexe, les espaces étant organisés dans une succession de constructions qui permet aux interlocuteurs de se repérer à l'intérieur d'une configuration. La problématique de la focalisation est présente dans cette approche, elle est même centrale d'une certaine façon. En effet, Fauconnier distingue minimalement à partir d'un énoncé (voir Fauconnier 1997 : 49, voir aussi Dinsmore 1991 : 125) :

(i) un espace de base, le point de départ de la construction, vers lequel on peut toujours revenir,

(ii) un espace-point de vue (*Viewpoint*) à partir duquel les autres sont structurés, mis en place ou atteints à un moment donné du discours,

(iii) un espace-focus F, c'est-à-dire l'espace en cours de « structuration interne » (celui sur lequel est portée l'attention) auquel est ajoutée de l'information et qui peut être atteint à partir de l'espace point de vue en cours.

Un espace focus est un espace qui fait partie d'un réseau (*lattice*) plus large d'espaces sur lequel se propage le sens d'un énoncé, et que chaque espace de ce réseau peut devenir ou a été un espace focus à un moment donné. Il y a toujours un espace focal dans le déroulement du discours, ce qui fait de la focalisation une opération constitutive de la construction du sens d'un énoncé en discours. Prenons l'exemple des marques de temps pour illustrer ce point.

Pour Fauconnier (1997) chaque marque verbale donne une instruction sur la construction, l'enchaînement et l'évolution des représentations (ou « espaces mentaux ») construites au fil du discours. À une marque temporelle va ainsi correspondre un déplacement d'attention vers un nouvel espace mental qui devient un nouvel espace focus. Les temps grammaticaux favorisent de cette façon une focalisation sur les représentations construites au fil du discours. À partir de l'exemple suivant, repris de Col (2010b), observons comment les espaces se mettent en place les uns à partir des autres et, du coup, comment l'attention se déplace d'espace en espace :

- (1) I knew only one of the two detectives. Harold Wexler. I had met him a few months earlier when I stopped into the Pints Of for a drink with Sean.

Je connaissais seulement un des deux détectives. Harold Wexler. Je l'avais rencontré quelques mois auparavant quand je m'étais arrêté au Pints Of pour boire un verre avec Sean.

En (1), le prétérit (« knew ») signale un premier espace, B, qui correspond en même temps à la base et, à ce stade de la construction du sens, au point de vue initial. Par défaut, cet espace correspond à ce que Fauconnier appelle un « focus » (*cf.* 1.2). B est considéré comme « l'ancre de la configuration » (Fauconnier 1997 : 73), c'est-à-dire le point de départ vers lequel on peut toujours revenir -- le prétérit correspond effectivement ici au temps du récit. La figure suivante correspond à mise en place du réseau d'espaces :

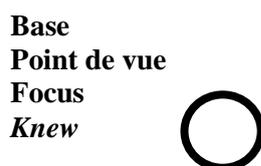


Figure 1

Le pluperfect de l'énoncé qui suit (« I had met him a few months earlier when I stopped into the Pints Of for a drink with Sean ») signale la construction d'un nouvel espace mental mis en place conjointement avec « a few months earlier ». L'attention se déplace sur ce nouvel espace qui devient le nouveau focus et donc l'espace « en cours » de structuration (« current space ») au « détriment » du premier ; on le notera M_1 – la lettre désignant « mental ». Cet énoncé partitionne en fait l'information qui se trouve répartie sur deux espaces différents. M_1 est effectivement un espace à partir duquel émerge une « expansion » M_2 qui correspond dans l'énoncé à la subordonnée introduite par « when » : « when I stopped into the Pints Of for a drink with Sean ». Cette subordonnée développe le moment auquel renvoie l'expression « a few months earlier », expression qui, rappelons-le, introduit M_1 . M_1 sert ainsi d'espace « de fondation », dans l'approche de Fauconnier, à partir duquel M_2 , une « expansion » de M_1 , se met en place. M_1 et M_2 , en contribuant à la partition de l'information évoquée par cet énoncé, favorisent le déplacement de l'attention du lecteur. D'où successivement les figures 2 et 3 :

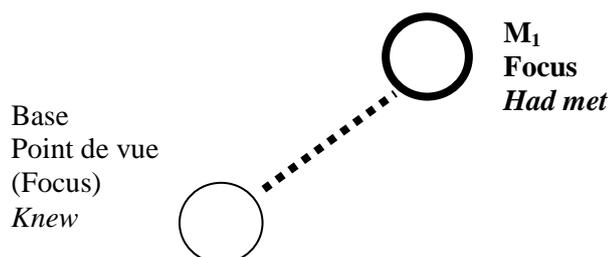


Figure 2

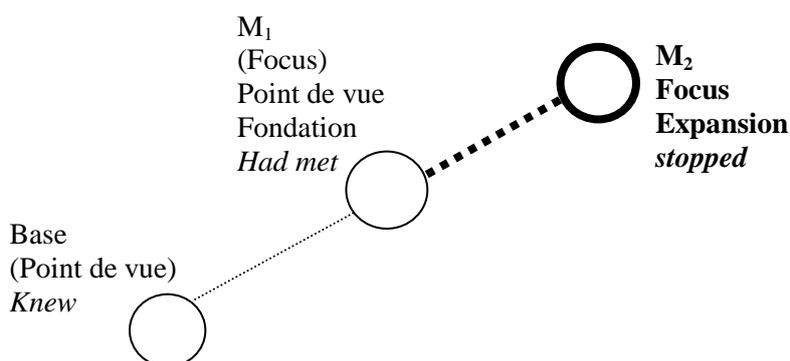


Figure 3

Comme on peut le constater, cette approche théorique considère que la focalisation est constitutive de l'énoncé : ce ne sont pas des structures syntaxiques spécifiques qui sont à l'origine de différentes focalisations, mais bien des marques grammaticales « courantes ». Par extension, on peut considérer que la construction du sens consiste justement à rendre présents des événements, des procès, des entités qui font tour à tour l'objet d'une focalisation par le discours. Dans cette optique, la focalisation est omniprésente, à différents degrés, et il devient nécessaire de distinguer une opération générale de focalisation qui consiste à déplacer l'attention de représentation en représentation (sorte de « degré zéro » de la focalisation, qui se rapprocherait de la « topicalisation » telle que définie plus haut selon Charolles 1997) d'une autre opération qui consisterait à *forcer* l'attention sur certaines unités d'un énoncé, créant ainsi un degré élevé de focalisation (et qui se rapprocherait de la définition qu'en donne Charolles 1997 également).

Ce que montre aussi l'approche de Fauconnier, c'est en définitive que la topicalisation, définie plus haut selon Chafe, Haiman ou Charolles comme procédé pour introduire un cadre de discours ou une scène verbale à partir d'un partage de représentation, est en quelque sorte un *cas de focalisation*. Certes, ce point de vue s'oppose en partie à celui de Charolles qui

définit la focalisation comme une rectification, mais la généralisation de la focalisation suggérée par Fauconnier se justifie par deux raisons au moins :

- topicalisation et focalisation permettent toutes les deux d'ouvrir un cadre discursif, un espace mental ou plus généralement une scène ;
- topicalisation et focalisation permettent toutes les deux un déplacement d'attention.

Le point de vue défendu ici ne rejoint cependant pas totalement celui de Fauconnier. La topicalisation sera en fait considérée comme un cas de focalisation « neutre », pour reprendre l'expression de Nølke, alors que la focalisation se définira comme le cas de focalisation « spécialisée ». C'est en ce sens que l'on va distinguer d'une part une focalisation qui permet un *déplacement* d'attention sur les représentations construites au fil du discours – et qui recouvre partiellement la topicalisation – et d'autre part une focalisation *forte* (par la prosodie ou par des structures syntaxiques spécifiques) qui *force* l'attention sur différentes étapes de la construction du sens de l'énoncé (cas de la prosodie) et / ou sur des éléments absents de la scène verbale et rendus saillants par cette opération langagière.

On introduit ici la notion de « saillance » pour définir la focalisation car justement, la saillance est un mécanisme plus général encore, qui permet en fait d'associer topicalisation et focalisation.

1.3. ... à la saillance

La saillance n'est pas une notion intrinsèquement linguistique mais relève plutôt des mécanismes généraux à l'œuvre dans la cognition humaine, comme la catégorisation, l'invariance perceptive, la compositionnalité gestaltiste ou bien encore la composition séquentielle hiérarchique³. Vu son caractère général, la saillance est un mécanisme multifactoriel difficile à ramener à une définition simple. Dans le domaine de la linguistique, le terme *saillance* est utilisé pour se référer à l'importance, l'émergence, ou encore la récence⁴ d'une entité (mot, syntagme, fonction grammaticale, entité de discours, *etc.*) dans un contexte donné, propriété qui lui permet d'être perçue et repérée plus facilement au milieu d'autres entités. Le critère de facilitation semble en fait fondamental dans le processus de mise en saillance, qui apparaît alors sur le plan cognitif comme un processus attentionnel. Landragin (2004 et 2005) distingue en fait différents grands types de saillance : la saillance liée à la forme de l'énoncé (syntaxique, lexicale, prosodique, morphologique, mais aussi liée à l'ordre ou à la fréquence des mots, ou bien encore saillance intrinsèque liée à la nature des mots comme pour les noms propres) qu'il appelle « saillance physique » (P-saillance) et, d'autre part, la saillance liée à un contenu et d'une certaine manière à ses effets (intention, attention, mémoire, émotions, affect, ...) et qu'il appelle « saillance cognitive » (C-saillance).

Ce qui caractérise aussi la saillance, linguistique entre autres, c'est une opposition entre singularité et continuité. L'isolement d'une entité (visuelle ou discursive) ou la rupture dans une continuité (rythmique par exemple⁵) sont des facteurs de saillance de la même façon que la répétition ou la symétrie. Dans une perspective attentionnelle et mémorielle, le caractère en apparence contradictoire de la saillance (pour simplifier singularisation vs. généralisation) peut trouver une explication dans la distinction que l'on fait généralement entre deux types

³ Voir Victorri, B. 2010. « Spécificité du langage : des questions à approfondir », in Rapport de prospective du projet PIRSTEC.

⁴ Le terme de « récence » renvoie plus spécifiquement en psychologie à la facilité à rappeler les derniers éléments d'une liste de stimuli que l'on doit mémoriser.

⁵ Les psychologues spécialistes de l'audition expliquent effectivement que la violation d'une isochronie stricte est significative, ceci étant dû en grande partie à une attente de la part de l'auditeur d'une régularité dans l'énonciation (Jones et Yee 1994).

d'attention : l'attention sélective – capacité à se focaliser sur un message en éliminant les autres messages simultanés non pertinents – et l'attention partagée – capacité à traiter des informations provenant de deux sources simultanées. L'attention sélective permettrait de justifier en fait la propriété de singularité de la saillance, mais cependant pas celle de régularité. Une autre explication relèverait plutôt du phénomène de récence qui crée aussi de la saillance : est saillant ce qui est récent ou fréquent. Pris dans une conception gestaltiste (psychologie de la forme, Köhler, Koffka, Guillaume et d'autres) qui va dominer ici, la contradiction apparente trouve aussi une solution. Ce qu'on appelle une forme (ou « configuration » pour être plus fidèle au terme « Gestalt ») correspond certes à l'émergence d'une figure – « saillante » donc – sur un fond, mais aussi relève de l'application de certaines lois fondamentales comme la loi de la bonne forme (ou loi de la simplicité), la loi de bonne continuité, la loi de proximité ou bien encore la loi de la similitude. Une gestalt associe ainsi des caractères de simplicité, de proximité, de régularité, de symétrie tout autant que des caractères de différence, de singularité, de clôture, *etc.* Cette dualité n'en est en fait pas une, dans la mesure où le principe sur lequel repose toute la théorie gestaltiste est celui de l'interaction entre le tout et les parties, chaque élément d'ensemble contribuant à donner un sens global au tout, mais dans le même temps, c'est l'appartenance à ce tout qui permet de donner un sens à chacun des éléments. Ce principe est à l'œuvre aussi bien dans la perception visuelle que dans la construction du sens d'un énoncé comme on le voit plus bas (*cf.* Rosenthal et Visetti 1999, Victorri 1999, Col *et al* 2010).

Cette présentation de la notion de saillance permet de faire apparaître que saillance et focalisation partagent un point commun, ou que, du moins, la focalisation est un cas de saillance, en l'espèce, celui qui correspond à la propriété de singularité décrite plus haut. On peut alors se demander si la focalisation possède toujours un caractère saillant inhérent ou non. Le cas de l'analyse des chaînes de références par les pronoms montre qu'en fait un pronom construit bel et bien une référence avec une entité saillante, mais que la structure linguistique proprement dite n'est pas nécessairement une structure de type focalisante, c'est-à-dire une structure qui modifierait un ordre des mots attendu. Ce type de constat paraît en fait prévisible, l'objet d'une structure focalisante étant justement de rendre saillant un élément qui ne l'est pas. Comparons à titre d'exemple :

- (2) *He said 'no'* : la présence du pronom « he » indique que l'entité évoquée par lui est saillante ; pas de focalisation
- (3) *It's Bill who said 'no'* : la structure clivée focalisante met en saillance l'entité évoquée par « Bill »

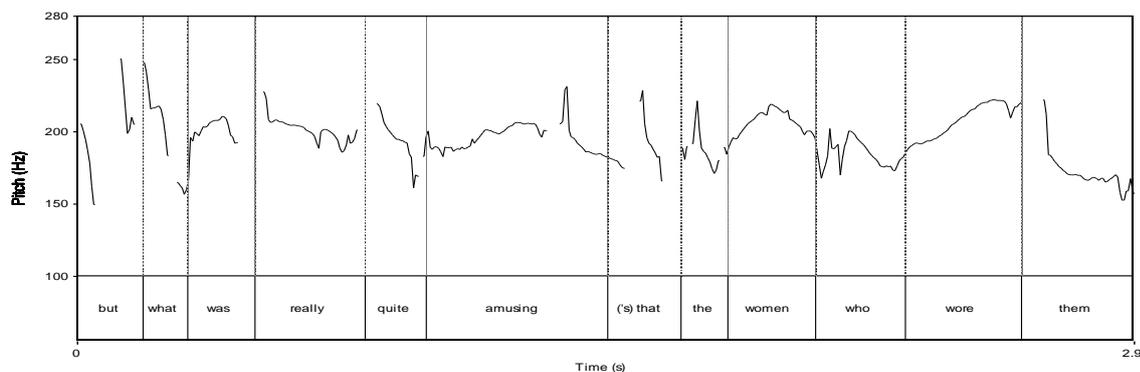
On peut aussi se poser la question inverse : un élément focalisé est-il toujours saillant ? La prosodie fournit des éléments de réponse à cette question. Observons l'exemple suivant :

- (4) *but what was really quite amusing is that the women who wore them | would often wear very nice shoes | at the bottom* (Aix-MARSEC⁶ J0604.BJW)
mais ce qui était vraiment amusant, c'est que les femmes qui en portaient portaient souvent de très jolis chaussures qui dépassaient

En observant la courbe de fréquence fondamentale⁷ (les variations de hauteur mélodique) correspondant au début de cet énoncé, c'est-à-dire à la « matrice » de la structure focalisante (phrase pseudo-clivée), on obtient l'image suivante :

⁶ Corpus d'anglais oral développé à l'Université de Provence et consultable à : http://crdo.up.univ-aix.fr/voir_depot.php?lang=en&id=33

⁷ La courbe de F0 a été obtenue avec le logiciel d'analyse acoustique Praat.



On constate alors que l'entité du discours à laquelle renvoie le pronom « what » (il s'agit d'une relation prédicative en (4)) est bel et bien saillante dans le discours dans la mesure où elle apparaît sous forme de pronom dans l'énoncé. En nous concentrant sur les pics de fréquence⁸, on observe que « what » est également une unité prosodiquement proéminente. Cependant, la structure syntaxique pseudo-clivée crée une focalisation sur un autre élément, en l'occurrence la seconde proposition : « *the women who wore them / would often wear very nice shoes / at the bottom* ». On peut alors distinguer ici (1) une saillance qui relève du critère de continuité évoqué plus haut et qui se trouve codée par la langue et en particulier par la pronominalisation et le choix même d'un pronom, et (2) une saillance relevant plutôt du critère de singularité qui se trouve créée par la structure prosodique d'une part (proéminence sur « what ») et d'autre part par la structure syntaxique (clivage). Les deux types de saillance, saillance *codée* et saillance *créée*, se côtoient par ailleurs sans aucun problème dans le même énoncé.

Comme le montrent les deux exemples de référence pronominale et de prosodie, on peut distinguer clairement saillance et focalisation : la focalisation se définit comme un cas de saillance particulier, en l'occurrence le cas d'une saillance créée par une structure syntaxique ou prosodique particulière. La saillance créée par la focalisation est une saillance qui repose plutôt sur le principe de singularité et non celui de régularité. La prosodie peut par ailleurs créer une saillance reposant sur le principe de régularité⁹, dans les cas de répétition de structures et de syntagmes par exemple.

L'étude du discours nous montre cependant que l'on peut postuler une forme de focalisation généralisée, avec différents degrés de focalisation et différentes formes d'attention, qui d'un point de vue gestaltiste semble mieux correspondre aux mécanismes cognitifs mis en œuvre dans la construction du sens d'un énoncé en discours. C'est à travers les questions du « comment » et surtout du « pour quoi », évoquée dans l'introduction, que nous illustrons ce point maintenant.

2. Focalisation et attention

Dans la littérature de la théorie des espaces mentaux ne figure pas de traitement spécifique des structures focalisantes, phrases clivées ou pseudo-clivées. Ces structures sont en fait

⁸ La mesure de ces pics est indiquée en hertz (Hz) sur l'axe des ordonnées.

⁹ Les notions de « principes de singularité » et « principe de régularité » rappellent les « principes de primordialité » et « principes de régularité » de Landragin (2005) mais restent pour l'instant personnelles et méritent d'être davantage développées.

analysées par Fauconnier (1984 : chapitre 3 et 1997 : 60-64) avec la question de la présupposition (et avec elle, celle du flottement des présupposés et de leur rattachement à tel ou tel espace) et non pas avec celle de la mise en évidence particulière d'information.

Dans la perspective de « compositionnalité gestaltiste » défendue ici (Rosenthal et Visetti 1999, Victorri 1999, Col *et al.* 2010), les structures focalisantes vont être analysées comme des procédés de mise en saillance d'étapes particulières de la construction du sens de l'énoncé. Nous faisons effectivement l'hypothèse que le sens d'un énoncé n'est pas compositionnel au sens classique du terme, mais qu'il repose sur un processus d'interaction entre les différents composants de l'énoncé : unités lexicales, marqueurs grammaticaux, relations positionnelles entre unités, ou, plus généralement, constructions élémentaires au sens des grammaires de construction (Goldberg 1995). Ce processus fait que le sens de chaque unité linguistique d'un énoncé se détermine en même temps que se construit le sens global de l'énoncé. Cela revient à considérer la structure syntaxique d'un énoncé comme un résultat de la construction du sens, et non plus comme son initiateur. La dynamique d'interaction au cœur du processus de construction obéit à un principe de *convocation-évocation* : les différents composants élémentaires d'un énoncé contribuent à construire une représentation globale dans un espace intersubjectif que nous appelons *scène verbale*. Chaque composant sert à évoquer un nouvel élément de la scène verbale en construction, mais pour ce faire, il doit d'abord convoquer d'autres éléments présents sur cette même scène ou dans la situation d'interlocution. Le principe de convocation-évocation constitue ce qui définit l'identité d'une unité linguistique. Nous exprimons cette identité sous la forme d'une instruction dynamique de construction du sens (aussi appelée « forme schématique » en nous référant à Culioli 1990) et nous considérons que toute unité linguistique donne une telle instruction. Ainsi, le sens est bien le résultat d'un processus de composition gestaltiste, puisque la contribution de chaque composant élémentaire dépend de la contribution des autres composants présents dans l'énoncé.

Décrire la construction du sens consiste ainsi, dans ce modèle, à décrire le traitement des unités linguistiques lors de leur perception. Se pose alors la question de l'ordre de traitement des unités lors de leur perception. Le principe général (Col, 2008 ; Aptekman et Col, 2010) est que les unités sont prises en compte au fur et à mesure qu'elles apparaissent dans la perception de l'énoncé. Une fois prises en compte, si elles peuvent être traitées, elles le sont tout de suite et conformément à leur forme schématique. Ainsi, chaque unité joue son rôle d'évocation dès que les éléments qu'elle convoque sont disponibles. Si elles ne peuvent pas être traitées, elles sont mises en attente jusqu'à ce que les éléments qu'elles convoquent soient introduits sur la scène en construction.

En s'appuyant sur ce principe de traitement des instructions données par la forme schématiques selon l'ordre de perception des unités de l'énoncé, on peut supposer que l'ordre de traitement d'un énoncé contenant une structure focalisante de type clivée ou pseudo-clivée va être différent de celui des autres énoncés : priorité serait donnée dans l'ordre de traitement à l'élément focalisé et à l'instruction fournie par lui. Si nous prenons un exemple simple comme le suivant, on s'aperçoit déjà que dans une phrase pseudo-clivée il est difficile de dire quel élément serait réellement l'objet de la focalisation dans la mesure où toute la subordonnée est en fait concernée :

(5) What I want is **for you not to use that kind of language around my home**. (J. L. Burke, *The Tin Roof Blowdown*)

Ce que je veux, c'est que tu n'utilises pas ce genre de langage près de chez moi

La partie de l'énoncé qui constitue le focus (en caractères gras en (5)) est trop large et ne permet pas de distinguer un élément plus qu'un autre. À l'inverse, la structure clivée suivante

ne favorise pas particulièrement l'unité focalisée dans la mesure où un nom propre n'a besoin d'aucune autre unité dans son environnement pour évoquer une personne :

- (6) It was **Bill** who taught me how to shoot. (*Corpus of American English*)
C'est Bill qui m'a appris à tirer.

L'hypothèse de la priorité de traitement sous-entendrait par ailleurs que l'instruction fournie par l'unité change en fonction de l'ordre de traitement et de son degré de focalisation, ce qui n'est pas le cas. Le cas d'une unité comme *be* par exemple est assez significatif. *Be* a besoin de deux éléments pour pouvoir évoquer une relation d'identification entre ces deux éléments. Si ces deux éléments ne sont pas présents sur la scène, cette unité ne peut pas être traitée entièrement et elle est mise en attente. Dans l'hypothèse où *be* constitue le focus d'un énoncé et que cette unité est rendue saillante par la prosodie par exemple (« But it IS the case »), et si un des deux éléments qu'elle convoque est absent de la scène, elle ne pourra de toute façon pas jouer son rôle d'évocation d'une identification tant que le second élément n'est pas traité. En fait, la définition d'une instruction est stable et dynamique : elle permet sur un principe commun de décrire l'assemblage des unités entre elles. L'hypothèse de la priorité donnée à l'élément focalisé sous-entendrait par ailleurs qu'une structure focalisante est directement reconnue et traitée comme telle, ce qui ne semble pas être le cas non plus dans la mesure où, d'après nous, c'est la construction du sens qui produit la syntaxe de l'énoncé et non le contraire.

Ce qui paraît plus plausible sur le plan de la compréhension du sens, c'est que lors du traitement de l'énoncé, certains moments de la construction du sens sont rendus saillants, par un ordre de perception des unités particulier lié à l'ordre même des unités, ou à l'intonation, ou aux deux à la fois. Ce qui est alors « focalisé » est un moment de l'enchaînement de formes schématiques des unités de l'énoncé, et non une ou plusieurs unités spécifiques. La focalisation permet en définitive de forcer l'attention sur une étape particulière de la construction du sens. L'analyse de la parole semble être un bon moyen d'apporter des arguments solides à cette hypothèse, comme on va le voir dans la troisième partie.

3. Focalisation, saillance et instruction dynamique de construction du sens dans le cas de la parole

La question que nous nous posons au début de cette étude, « qu'est-ce qui est focalisé ? » doit d'après nous trouver une réponse à travers deux autres questions, « comment ? » et « dans quel but ? ». Dans les lignes précédentes, nous avançons l'hypothèse que le but de la focalisation, c'est-à-dire le but de cette construction sémantique qui met en saillance certains éléments d'un énoncé, est de forcer l'attention du compreneur non pas sur ces éléments en soi, mais sur l'instruction sémantique qu'ils fournissent et donc sur leur contribution à la construction du sens de l'énoncé. À travers l'étude de la parole, nous allons maintenant répondre à la question du « comment ? ».

Afin de limiter nos analyses, nous partirons de l'étude d'une unité de l'anglais et à partir de ce cas particulier, nous essaierons de montrer comment se met en place la focalisation et quelles sont ses conséquences sur la construction de la scène verbale correspondant à l'énoncé produit.

3.1. Proéminence intonative et mise en saillance d'instruction de construction du sens

L'approche instructionnelle de la construction du sens développée dans ces lignes donne une place centrale au traitement des unités composant un énoncé. Comme nous allons le voir, ce traitement et son ordre reposent sur un principe perceptif. Il est alors tout à fait pertinent d'observer en parallèle le traitement d'une unité et son comportement prosodique. À travers l'exemple de l'unité anglaise *still*, nous espérons ainsi montrer que, quelle que soit la proéminence intonative, l'ordre dans lequel *still* est traité dépend du traitement des autres unités de l'énoncé. *Still* n'est pas traité en priorité si il est proéminent et rendu saillant par la prosodie. Ce qui est saillant en revanche est l'étape où *still* fournit son instruction et contribue à la construction du sens de l'énoncé et à la mise en place de la scène verbale.

3.1. Une étude de cas : l'unité *still* et son instruction

Il ne s'agit pas ici de donner une présentation exhaustive de *still*, mais de proposer quelques caractéristiques de l'unité qui nous ont permis de dégager une forme « schématique instructionnelle » (cf. Grimaud 2009 et Col *et al.* 2010). *Still* est une unité que l'on peut qualifier de pluri-catégorielle : substantif, adjectif, verbe et adverbe. Pour Huddleston et Pullum (2002 : 710), l'utilisation principale de *still*, dans les constructions affirmatives, est d'indiquer la continuation du procès ou de l'état auxquels il est associé, sans mentionner explicitement la temporalité. Au contraire, *still* est plutôt porteur d'aspect dans des énoncés non perfectifs. D'un point de vue topologique, la présence de *still* fait obstacle à la pose d'une borne supérieure à l'intervalle exprimé par le procès : *still* ne permet pas au procès ou à l'état de prendre fin et évoque ainsi une continuité notionnelle. Charreyre (2006) voit par ailleurs en *still* un gommage de l'altérité et un « déclencheur de rebond énonciatif » :

« tout se passe comme si l'altérité n'était pas prise en compte : en dépit de variations d'appréciation, la valeur qui est le cas dans l'occurrence n'a pas de concurrence. » (Charreyre 2006 : §4).

De la même façon, Michaelis (1996) rejette l'idée de temporalité et définit *still* comme un opérateur scalaire. À partir de ces différents éléments, nous avons formulé l'instruction fournie par *still* de la façon suivante :

- *still* convoque un domaine déjà construit, une prédication sur ce domaine, et le présupposé que la frontière du domaine est stable.
- *still* évoque alors la non-stabilité de la frontière.

Nous sommes conscients que cette présentation très succincte ne reflète pas toutes les analyses effectuées pour définir l'instruction de *still*. Ce qui nous paraît essentiel malgré tout est que *still* a besoin de trois éléments pour effectuer son travail d'évocation : un domaine, une prédication et un présupposé. Prenons un exemple :

(7) there were no such moments of glory for Severiano Ballesteros | by his own awesome standards | it was a mediocre season | but he **still** topped the order of merit. (Aix-MARSEC F0411)

il n'y eut pas de tels moments de gloire pour Severiano Ballesteros. D'après ses propres – et sévères – critères, ce fut une saison médiocre mais il a malgré tout dépassé l'ordre du mérite.

On observe que pour que *still* puisse évoquer la non-stabilité de la frontière, c'est-à-dire le fait que malgré une saison médiocre, le sportif dont il est question est méritant, il est nécessaire que le présupposé d'absence de mérite soit construit. En (7), le présupposé est construit par le

début de l'énoncé : la saison ayant été médiocre, il n'est pas méritant. La seconde partie, grâce entre autres à *still*, suggère que le sportif est malgré tout méritant, donc que la frontière du domaine de « non mérite » n'est pas stable. Même si *still* a visiblement un rôle central dans cet énoncé, ce qu'il est important de noter c'est que c'est le traitement des unités de l'énoncé entier qui vont permettre d'évoquer le mérite du sportif. En effet, la première unité qui se présente à la perception dans la seconde partie de l'énoncé¹⁰, *he*, sera traitée très rapidement parce qu'elle convoque sur la scène une entité saillante et évoque cette entité sur la scène (le sportif dont on parle). Elle joue ainsi directement son rôle dans la construction de la scène. Le domaine du mérite et la prédication sur ce domaine vont être construits par les autres unités, qui vont évoquer ensemble un procès (une fois *top* profilé comme procès sous l'effet de la présence de *he*), un ancrage temporel (la marque du prétérit perçue avec *top*, marque qui contribue en même temps au profilage processuel de *top*), une seconde entité (entité complexe : *the order of merit*) qui permettra de construire la prédication avec la première entité évoquée par *he*. *Still* lui-même ne participe pas directement à cette construction : cette unité a besoin que domaine, prédication et présupposé soient construits sur la scène pour suggérer que la frontière du domaine n'est pas stable. *Still* est alors traitée au moment où la plupart des autres unités l'ont été et où elles ont évoqué les différents éléments constituant la scène (entités, procès, prédication). C'est en tout cas l'hypothèse qui paraît la plus plausible compte tenu de l'instruction fournie par cette unité. Si on examine maintenant le même exemple dans la situation de locution dans lequel il a été construit, on peut se poser la question de savoir si à l'oral, l'ordre de traitement des unités de cet énoncé est le même où si, sous l'effet d'une proéminence prosodique, *still* est traitée en priorité parce que cette unité correspond à un sommet intonatif.

3.2. Comportement prosodique de *still* et construction du sens

Le corpus dont sont tirées les analyses qui suivent est le corpus AIX-MARSEC qui est le produit d'un développement par l'Université de Provence¹¹ du *Spoken English Corpus*. Il contient 55000 mots et 339 minutes de parole naturelle extraites des archives de la BBC des années 1980, émanant de 53 locuteurs différents. Dans Grimaud (2009), on relève 52 occurrences de *still* dans le corpus (0,94%) ce qui est certes faible mais plus élevé que dans d'autres corpus de référence comme le BNC ou le COCAE¹². Sur ces 52 occurrences, 42 correspondent à *still* en position médiane, avec, pour les deux plus fréquentes, la construction S + *be* + *still* + attribut du sujet (21 cas) et la construction S + *still* + présent simple / prétérit (11 cas).

Le logiciel Analor¹³ utilisé pour l'analyse (cf. Grimaud (2009)) a permis de détecter 42 cas de proéminence sur *still* sur lesquels nous revenons plus bas. Penchons-nous pour l'instant sur les rares cas où *still* n'est pas proéminent dans les énoncés où cette unité apparaît. Dans le corpus, nous avons relevé au moins l'exemple suivant, à propos duquel le logiciel ne détecte pas de proéminence sur *still* mais plutôt sur *I* en (8)¹⁴ :

¹⁰ Nous mettons de côté pour les besoins de l'exposé, la présence de *but* qui évoque, entre autres choses, qu'une nouvelle scène verbale est englobée avec une scène précédente dans une troisième scène.

¹¹ Equipe « Prosodie et Représentation Formelle du Langage » du Laboratoire Parole et Langage (CNRS / Université de Provence).

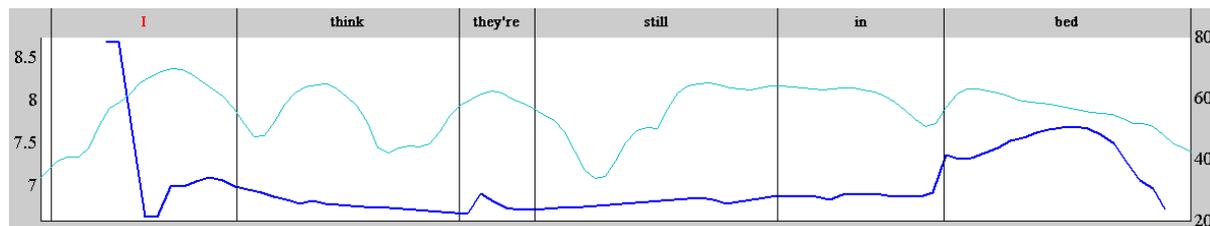
¹² British National Corpus : 72007 occurrences pour 100 millions de mots, soit 0,72%, et Corpus of Contemporary American English : 325597 occurrences sur 410 millions de mots, soit 0,78%.

¹³ Analor est un logiciel de segmentation automatique de la parole en unités d'intégration prosodiques maximales appelées périodes intonatives. Il est téléchargeable sur le site du laboratoire Lattice : <http://www.lattice.cnrs.fr/>.

¹⁴ Dans les figures correspondant à (7), (8) et (9), issues de l'analyse automatique proposée par Analor, les valeurs de F0 sur l'axe des ordonnées sont données en semi-tons (pour une présentation plus complète de l'outil, voir Avanzi, Lacheret-Dujour, Victorri 2008).

(8) I think they're **still** in bed (Aix-MARSEC F0411)

Je pense qu'ils sont toujours au lit.

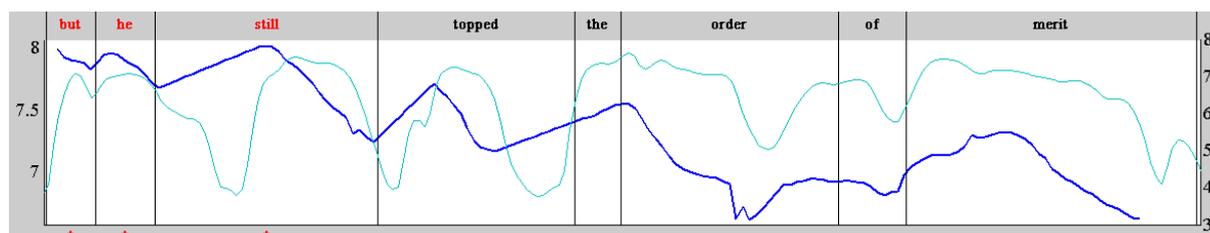


Dans cet exemple, le pronom personnel *I* est la tête de l'unité intonative et représente le pic le plus élevé. Il est important de noter que la *proéminence* de *I* ne rend pas cette unité *saillante* pour autant : ce qui est saillant ici, ce n'est pas l'unité en tant que telle de toute façon, mais bien *l'entité qu'elle convoque*. C'est en fait la forme pronominale elle-même qui donne l'instruction de la saillance, dans la mesure où cette unité convoque « par définition » une unité saillante. Pour ces raisons, *I* peut donc être traitée très rapidement *quelle que soit sa proéminence*. Il en est de même pour *they*, même si cette unité ne représente pas de proéminence particulière ; elle sera comme *I* traitée en priorité sur *still*.

Dans les cas – majoritaires – où *still* est la tête de l'unité intonative, l'analyse sera en fait la même. Reprenons l'exemple (7) une fois traité avec Analor :

(7) but he **still** topped the order of merit. (Aix-MARSEC F0411)

mais il a malgré tout dépassé l'ordre du mérite

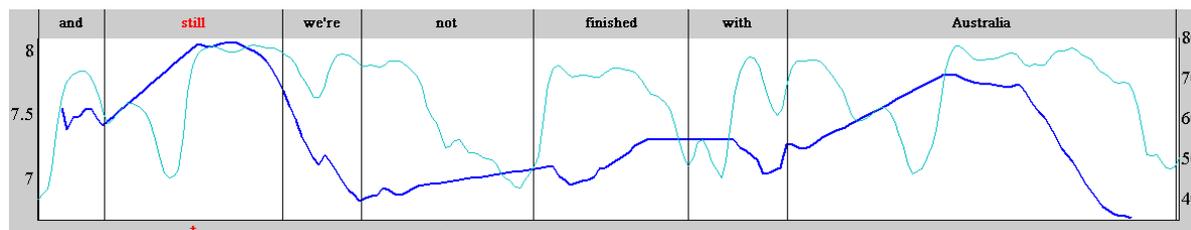


On constate que la saillance que cette unité contribue à marquer est due à sa proéminence prosodique. En elle-même, *still* n'évoque effectivement pas d'entité saillante comme le fait le pronom *he*. Cette unité évoque plutôt, comme on l'a vu, le caractère non stable de la frontière du domaine qu'elle convoque. Sous l'effet de la prosodie, c'est donc *l'instruction* que cette unité fournit qui est rendue saillante.

On a vu plus haut que pour pouvoir évoquer la non-stabilité de la frontière du domaine, il est nécessaire que ce domaine soit construit, et c'est le traitement des unités qui suivent *still* qui contribue à cette construction. Ainsi, malgré la focalisation créée par la proéminence prosodique, l'ordre de traitement des unités de l'énoncé ne s'en trouve pas changé et l'unité *still* est de toute façon traitée une fois la plupart des autres unités traitées elles-mêmes. Il semble donc évident que la prosodie met en saillance un *moment particulier du traitement de l'énoncé*, une *étape de la construction du sens*, en l'occurrence le passage de « frontière présumée stable » à « frontière non stable ».

Bien qu'elle ne soit pas la plus fréquente, l'utilisation de *still* en position initiale dans l'énoncé est relativement remarquable. En (9), l'unité *still* se trouve très isolée et singularisée – sans constituer une période pour autant – et par conséquent elle est clairement saillante :

(9) and **still** we're not finished with Australia (Aix-MARSEC F0414B)
nous n'en avons quand même pas fini avec l'Australie.



Comme le montre son traitement avec Analor, elle est également nettement proéminente et elle marque la tête de la période intonative. Le contexte de cet énoncé est capital aussi pour comprendre que malgré sa position initiale ainsi que sa prosodie, cette unité ne sera pas traitée avant les autres unités nécessaires à son travail d'évocation. Le contexte avant expose la liste de tous les événements sportifs de 1986 dans lesquels l'Australie s'est distinguée (comme par exemple de remporter la coupe du monde de hockey), et arrive ensuite la liste de ceux qui se sont déroulés en Australie même. Donc *still*, quand cette unité apparaît, ne prend pas un sens adversatif comme il peut le faire à l'oral avec le sens de « nevertheless » (Rudolph 1996 : 327), mais plutôt une idée de relance, de continuité : « ce n'est pas fini, il s'est aussi passé des choses en Australie ». Ce qui est focalisé, c'est finalement le passage de frontière stable à frontière non stable parce que la liste des événements qui ont à voir avec l'Australie n'est pas close. Si on avait seulement *and* dans l'énoncé, on aurait à faire à une énumération, certes non achevée, mais d'une certaine façon « linéaire ». *Still* marque vraiment qu'on passe à autre chose, alors qu'on s'attendait presque à ce que la liste soit close tant le dernier élément est capital (la victoire dans la coupe du monde de hockey). On retrouve l'idée de relance et de « rebond énonciatif » de Charreyre. Mais comme en (7) et malgré la prosodie, pour que *still* puisse évoquer la non-stabilité de la frontière, cette unité doit convoquer le présupposé que cette frontière est stable. Rien ne construit avant dans l'énoncé l'idée que cette frontière est stable (ce qui est seulement évoqué avant est que les Australiens ont gagné plusieurs grandes compétitions). L'unité *still* est donc mise en attente de traitement une fois qu'elle se présente à la perception, même si sa perception est rendue plus facile et prioritaire par la prosodie. L'attention du « compreneur » est certes dirigée vers elle, mais seulement dans la mesure où elle donne une instruction particulière qui fait qu'une prédication sur un domaine à la frontière stable doit être présente sur la scène pour lui permettre d'en évoquer la non-stabilité.

C'est donc en observant le processus même de focalisation et en le reliant à son objet que l'on peut émettre une hypothèse sur ce qui est focalisé. Les observations faites sur *still* – à mettre en relation avec celles effectuées au préalable sur *always* et d'autres unités (Col, 2009 et Col 2010a) – montrent que ce qui est focalisé n'est pas une unité ou un syntagme, mais plutôt comme le suggère Nølke, son rôle par rapport aux autres unités de l'énoncé. Ce rôle est ici exprimé en termes d'instruction dynamique de construction du sens, et dans cette perspective, ce n'est pas seulement le rôle de l'unité qui est focalisé, mais aussi le moment où il s'exerce, c'est-à-dire une étape particulière de la construction du sens. Dans le cas de *still*, pour fixer les idées, cette étape correspond à un moment où la scène se réorganise : l'instruction donnée par *still* modifie effectivement la Figure – au sens gestaltiste – initiale qui émerge du traitement des unités jusqu'à ce que l'unité *still* soit traitée. Ce qui est notable est que certaines unités sont plus facilement proéminentes que d'autres, sans doute grâce à leur position habituelle dans l'énoncé (dans le cas des adverbes par exemple) mais aussi par la nature de leur instruction sémantique : opérer un changement de Figure sur la scène. C'est

donc un moment-clé qui se trouverait focalisé, qui pourrait correspondre au moment où une forme perceptive disparaît pour laisser sa place à une autre « nourrie » de la précédente.

Conclusion

Se poser la question de l'objet de la focalisation conduit à se poser la question du comment et du pour quoi. Le but de la focalisation est d'après nous un détournement de l'attention par forçage sur une étape de la construction du sens d'un énoncé, c'est-à-dire, dans une perspective compositionnelle gestaltiste, sur un moment de l'assemblage des formes schématiques des unités de l'énoncé. Ce qui est focalisé correspond alors à l'instruction de construction du sens fournie par la forme schématique de l'unité sur laquelle se porte l'attention. Le processus même de focalisation se caractérise comme un cas de saillance créée, qui repose essentiellement sur le principe de singularité. Une unité et son instruction sont isolées et rendues saillantes par la prosodie ou un ordre des mots inattendu. Mais l'ordre de traitement de l'unité focalisée ne change pas pour autant et l'unité n'est pas traitée en priorité : l'assemblage des unités de l'énoncé s'effectue sans qu'aucune unité soit distinguée des autres dans sa participation à la construction de la scène verbale. Ce qui est focalisé est en définitive un tournant dans l'émergence d'un sens global, tournant auquel on accède de manière irrépressible.

REFERENCES CITEES

- APTEKMAN, J. 2009. « Topicalization et focalization In French SI-clauses », in A. Dufter et D. Jacob (eds.) *Focus and Background in Romance Languages*, Studies in Language Companion Series, Benjamins.
- APTEKMAN, J. et G. COL. 2010. « Construction du sens par instructions dynamiques ». *Rencontres interdisciplinaires sur les systèmes complexes naturels et artificiels : « Le Contexte »*, Rochebrune. (à paraître dans les actes des Rencontres)
- AVANZI, M., LACHERET-DUJOUR, A. et B. VICTORRI 2008. « ANALOR, un outil d'aide pour la modélisation de l'interface prosodie-grammaire », in *Travaux Linguistique du CerLiCO* 21, 27-46.
- BERTHOUD, A.-C. 1996. *Paroles à propos*. Gap, Ophrys.
- CHAFE, W. 1976. « Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, and topics », in *Subject and Topic*, C. Li (ed). New York, Academic Press, 25-56.
- CHAFE, W. 1998. « Language and the Flow of Thought », in *The New Psychology of Language*, M. Tomasello (ed), Vol. 1 : *Cognitive and Functional Approaches to Language Structure*. Lawrence Erlbaum, 93-111.
- CHAROLLES, M. 1997. « L'encadrement du discours. Univers, champs, domaines et espaces », *Cahiers de Recherche Linguistique*, LANDISCO (URA 1035), Université de Nancy 2, n°6, 1-73.
- CHARREYRE, C. 2006. « Still, even so, all the same et 'l'effet trampoline' », *CYCENOS* 31, n°1. Accessible à l'URL : <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=302>
- COL, G. 2008. « Rôles des unités grammaticales dans la mise en scène verbale. », *Actes du Congrès « 10 ans de recherche en SHS à Poitiers », Symposium « Langage et Cognition »*.

- COL, G. 2009. « Activation et saillance d'unités grammaticales. Quelle place pour l'intonation dans la construction dynamique du sens ? » *Travaux linguistiques du Cerlico*, 22, PUR : 59-79.
- COL, G. 2010a « Remarques sur le rôle de l'intonation dans le traitement de l'information » *CORELA*, num. spécial « Parole », S. Hanote (dir). <http://revue-corela.org>
- COL, G. 2010b. « Correspondance et mixage d'espaces mentaux dans la construction dynamique du sens », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 18. Louvain : Peeters. 53-73.
- COL G., APTEKMAN J., GIRAULT S. et VICTORRI B. 2010. « Compositionnalité gestaltiste et construction du sens par instructions dynamiques », *CogniTextes*, Vol. 5, <http://cognitextes.revues.org>.
- CULIOLI, A. 1990. « Forme schématique et domaine », in *Pour une linguistique de l'énonciation*, Vol. 1. Paris, Gap : Ophrys. 115-126.
- DINSMORE, J. 1991. *Partitioned Representation*. Dordrecht, Boston, London : Kluwers Academic Publishers.
- FAUCONNIER, G., 1984. *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Minuit.
- FAUCONNIER, G., 1991. « Subdivision cognitive », *Communications* 53, 229-248. Seuil.
- FAUCONNIER, G., 1997. *Mappings in Thought and Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- GRIMAUD, E. 2009. *Étude linguistique et prosodique de l'unité still dans le cadre de la construction dynamique du sens*, Mémoire de Master 2, Université François-Rabelais de Tours.
- GUILLAUME, P. [1919] 1979. *La Psychologie de la forme*. Flammarion.
- HAIMAN, J. 1978. « Conditionals are Topics », *Language*, vol. 54(3). 564-589.
- JONES, M. R. et YEE, W. 1994. « L'attention aux événements auditifs : le rôle de l'organisation temporelle », in *Penser les sons. Psychologie cognitive de l'audition*, S. McAdams et E. Bigand (eds). Paris : Presses Universitaires de France. 75-121.
- KOFFKA, K. 1935. *Principles of Gestalt Psychology*. New York : Harcourt Brace.
- KÖHLER, W. 1929. *Gestalt Psychology*. New York, Liveright. Trad. française: *Psychologie de la forme*, Gallimard, [1964] 2000.
- LANDRAGIN, F., 2004. « Saillance physique et saillance cognitive », *CORELA - Cognition, Représentation, Langage* 2(2), <http://revue-corela.org>
- LANDRAGIN, F., 2005. « Traitement automatique de la saillance », *Douzième conférence sur le traitement automatique des langues (TALN 2005)*, Dourdan, 2005, 263-272.
- MICHAELIS, L. A. 1996. « Cross-World Continuity and the Polysemy of Adverbial *still* », in *Spaces, Worlds and Grammar*, G. Fauconnier et E. Sweetser (dirs). The University of Chicago Press. 179-226.
- NEVEU, F. 2000. *Lexique des notions linguistiques*. Nathan, coll. 128.
- ROSENTHAL, V. et Y.-M. VISETTI 1999. « Sens et temps de la Gestalt », *Intellectica*, 1999/1, 147-227.
- RUDOLPH, E. 1996. *Contrast : Adversative and Concessive Relations and their Expressions on Sentence and Text Level*. De Gruyter.
- VICTORRI, B. 1999. « Le sens grammatical », *Langages* 136, 85-105.
- VICTORRI, B. et FUCHS C. 1996. *La Polysémie*. Paris, Hermès.